

Stanislas Martin est reconduit dans ses fonctions de rapporteur général de l'Autorité.

Publié le 18 janvier 2021

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 7 janvier 2021, Stanislas Martin, administrateur civil hors classe, est renouvelé en qualité de rapporteur général de l'Autorité de la concurrence, pour une durée de quatre ans.

Notice biographique

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris (1990), Stanislas Martin a débuté sa carrière dans la Marine Nationale, où il a servi de 1990 à 1996 en tant que Commissaire de la Marine. Après avoir intégré l'ENA (1997-1999), il a rejoint le ministère de l'économie et des finances, où il a été successivement, entre 1999 et 2004, adjoint au chef du bureau « concentrations et aides », chef du bureau « biens de consommation » puis chef du bureau « concentrations et aides » à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de répression des Fraudes (DGCCRF). Conseiller financier adjoint en charge des questions de concurrence à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne de 2004 à 2005, il rejoint ensuite le cabinet Clifford Chance en qualité d'avocat (2006-2009). Nommé rapporteur général adjoint à l'Autorité de la concurrence en 2009, il était depuis fin 2010 chef du service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés à la DGCCRF, en charge de la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des missions de la DGCCRF (concurrence, protection économique des consommateurs, sécurité des produits industriels et sécurité sanitaire des aliments). Nommé rapporteur général en 2017 pour 4 ans, il est renouvelé en 2021 pour 4 années.

ARRÊTÉ DE NOMINATION DU 7 JANVIER 2021

du 7 janvier 2021

[Consulter l'arrêté](#)

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication
01 55 04 02 14
[Contacter par mail](#)